

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Les règles générales de prévention du risque chimique issues du Code du travail (L4412-1 et R4412-1 à R4412-57) s'appliquent. Les articles R4412-152 et R4412-156 à 160 du Code du travail contiennent également des dispositions spécifiques pour les travailleurs exposés au plomb et à ses composés.
- La loi 76-1106 du 6 décembre 1976, relative à la prévention des accidents du travail (Articles L. 4121-1, L. 4121-2)

PUBLIC CONCERNE

- Personnel opérateur des entreprises intervenant dans les travaux exposant au risque "plomb"
- Tout personnel susceptible d'intervenir directement sur les matériaux contenant du plomb

PREREQUIS

- Être âgé de plus de 18 ans
- Avoir satisfait à la visite médicale avec attestation d'aptitude au poste

OBJECTIFS DU STAGE

- Connaître les risques pour la santé et les voies d'intoxication
- Comprendre l'intérêt du suivi médical renforcé vis-à-vis des maladies professionnelles
- Mettre en œuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et de la technique opératoire retenue, notamment les procédures de sortie de zone de travail

APERÇU DU CONTENU – PROGRAMME

- **Les principales sources de pollution par le plomb**
 - Connaître l'élément plomb - minéral et métal
 - Identifier les sources de la pollution au plomb (air et eau)
 - Déterminer l'origine des risques
- **Le risque sanitaire**
 - Identifier les formes et les voies d'intoxication
 - Connaître les effets du plomb - risques immédiats et à effets différés
- **Prévention médicale et surveillance biologique**
 - Connaître les obligations de SMR et lister les intérêts
 - Situer le contexte réglementaire
 - Surveillance médicale et surveillance médicale renforcée
- **Intervenir sur les matériaux contenant du plomb**
 - Organisation du chantier :
 - Méthode de travail en fonction de la nature des travaux : décapage, démolition...
 - Mesures d'hygiène et de prévention à prendre
- **Les mesures de protections collectives et individuelles**
 - Mesures de prévention collective : confinement, ventilation...
 - Equipements de protection individuelle (masque, combinaison...) : utilisation, limites, entretien
 - Procédure de décontamination
 - Prélèvements surfaciques, contrôles d'atmosphère
- **Être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations anormales** : savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication

EVALUATION ET VALIDATION DU STAGE

- Evaluation pratique en plateforme pédagogique et entretien individuel - Evaluation théorique sous forme de QCM
- Remise d'une attestation de compétence individuelle justifiant l'acquisition des connaissances (valable 3 ans maximum)

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés sur diaporama et vidéo projecteur alternant avec mises en situation sur plateforme pédagogique
- Contenu adapté l'activité des travailleurs. La formation se déroule alternativement en salle et sur plateforme pédagogique de mise en situation
- Remise d'un support de stage

DUREE / EFFECTIF	DATES ET LIEUX DE SESSION	TARIFS
<ul style="list-style-type: none"> • 1 jour • 7 heures <p>Sessions de 10 stagiaires maximums 4 stagiaires minimum</p>	<p>Horaires</p> <p>~ 8h-12h ~ 13h30-17h</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consulter notre planning et le plan de localisation • Nous contacter • Formation intra-entreprise : contacter le secrétariat 	<ul style="list-style-type: none"> • 250 € HT / stagiaire • Tarifs dégressifs selon nombre de stagiaires • Formation intra-entreprise : contacter le secrétariat